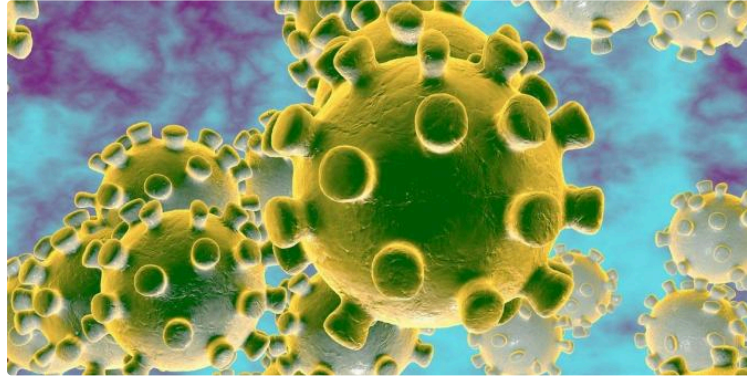


Coronavirus - COVID 19 : la préfecture et l'ARS communiquent

Le virus circule de plus en plus dans le département



Coronavirus - COVID 19 : la préfecture et l'ARS communiquent

Depuis le début de la crise, on dénombre 493 cas positifs. Le taux d'incidence est passé de 1,6 pour 100 000 habitants (semaine du 3 au 9 août) à 31,08 pour 100 000 habitants (semaine du 31 août au 6 septembre).

Six personnes sont hospitalisées, ce jour, au Centre Hospitalier d'Auch dont une en réanimation. Il est impératif de respecter les gestes barrières et le port du masque le plus largement possible, pour nous protéger et protéger les personnes vulnérables. Soyons vigilants en particulier lors des moments privés et festifs.

Situation dans les EHPAD

L'EHPAD, "la Roseraie", à Auch, connaît des cas groupés parmi ses résidents qui ont tous été testés. L'ensemble du personnel a également été testé. L'établissement a pris, en lien avec les services de l'ARS, toutes les mesures de gestion interne adaptées et notamment l'appel à la réserve sanitaire.

Situation dans les établissements scolaires

Deux enfants scolarisés au RPI Frégouville/Maurens ont été testés positifs. Compte tenu de la situation de ce RPI, en particulier en matière de transports scolaires et d'activités périscolaires, le préfet en lien avec l'inspecteur d'académie, l'ARS et les maires des communes concernées, a décidé la fermeture de ce RPI pour une durée de 7 jours à compter du lundi 14 septembre 2020.

Vous trouverez ci-dessous un nouveau point de situation coronavirus en Occitanie qui confirme pour le Gers les indications résumées ci-dessus par la Préfecture. Ce bulletin récapitulatif n°99 recense les principaux indicateurs d'activité hospitalière : 217 hospitalisations en cours (+16), dont 43 en réanimation (+4) et 543 décès constatés en établissements de santé (+7).

Il précise également les mesures annoncées ce soir par le Premier Ministre afin de freiner l'avancée de l'épidémie.

- Prochain bulletin d'information coronavirus en Occitanie : **mardi 15 septembre**.

Bulletin d'information COVID-19 en Occitanie

Ces informations sont mises à jour périodiquement du fait de l'évolution de la situation sanitaire

Vendredi 11 septembre 2020 à 20 h

99

POSTIONS SUR LES BONS REPERES

CONSEIL DE DÉFENSE Des mesures renforcées pour freiner l'avancée de l'épidémie

Alors que près de 10 000 nouveaux cas de Covid-19 ont été détectés en l'espace de 24 heures en France, le Président de la République a réuni ce vendredi 11 septembre un nouveau conseil de défense consacré à la crise sanitaire. Le Premier ministre Jean Castex s'est exprimé depuis Matignon pour détailler les mesures prises à l'issue du Conseil de Défense. Objectif : freiner l'avancée de l'épidémie de COVID-19.

4,7% DE TESTS POSITIFS EN MOYENNE (1) en ce moment en Occitanie. Plus de 100 000 tests ont été réalisés cette semaine dans la région.

+ 670 CAS POSITIFS EN MOYENNE PAR JOUR (1) signalés aux équipes de l'Assurance Maladie depuis vendredi dernier en Occitanie. Au total, 4689 cas depuis le 04/09.

Surveillance sanitaire Pour chaque région, les données de surveillance collectées auprès des professionnels de santé sont accessibles sur le site de Santé publique France : > Consultez les derniers points épidémiologiques.

L'accès aux dépistages priorités

L'augmentation des capacités de dépistage a permis d'augmenter massivement l'accès aux tests, entraînant parfois des temps d'attente importants. Face à cette situation, l'accès aux tests sera priorisé. Ainsi les personnes présentant des symptômes, les personnes ayant eu des contacts rapprochés avec une personne testée positive et les personnels soignants auront un accès privilégié aux tests grâce à la mise en oeuvre de circuits dédiés de dépistage ou de plages horaires réservées.

Évolution des mesures d'isolement

Pour casser la chaîne de transmission du coronavirus, les personnes testées positives au Covid-19, les cas contacts ou celles qui attendent un résultat de test doivent rester confinées à domicile. Cette période de mise à l'écart passe dorénavant de 14 à 7 jours. Cette durée d'isolement doit être strictement respectée et des contrôles pourront être envisagés.

L'augmentation de la circulation virale dans la plupart des départements de la région nous incite plus que jamais à rester vigilants en continuant d'appliquer les mesures de protection (gestes barrières, distancation physique) mais également à être particulièrement attentifs pour protéger les personnes les plus vulnérables dans notre entourage.

Période d'isolement, qui est concerné ?

Il est nécessaire de respecter une certaine période d'isolement en surveillant son état de santé et en respectant les mesures barrières :

- si l'on est testé positif au Covid-19,
- ou si l'on est en attente d'être dépisté car on présente des signes de la maladie,
- ou si l'on est en attente d'être dépisté car on est identifié comme une personne ayant été en contact avec un malade,
- ou si l'on a été testé négatif mais que l'on est personnel contact à risque,
- ou si l'on a été testé négatif mais que l'on vit sous le même toit qu'une personne malade.

HÔPITAL Évolution des hospitalisations

Au 11/09/2020 :

- 217 hospitalisations en cours (+16) dont 43 en réanimation (+4)
- 543 décès à l'hôpital (+7)

24/24

#ARS_OC
@gouvernementFR
@MINSOSante
@ARSsantite

	SUMA DE L'ACTIVITE HOSPITALIERE PAR ESPARTIEMENTS	HOSPITALISATIONS EN COURS	EN REANIMATION	TOTAL DECES (en établissements de santé)
Ariège (09)	4	0	2	59
Aude (11)	4	1	59	24
Aveyron (12)	8	0	24	100
Gard (30)	24	6	100	88
Haute-Garonne (31)	67	10	88	24
Gers (32)	6	1	24	130
Hérault (34)	70	19	130	22
Lot (46)	0	0	22	1
Lozère (48)	3	0	1	27
Hautes-Pyrénées (65)	7	0	27	36
Pyrénées-Orientales (66)	11	2	36	23
Tarn (81)	8	3	23	7
Tarn-et-Garonne (82)	5	1	7	543
OCCITANIE	217	43	543	